



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire

Division de l'élève

DIVEL 3

Collège

Affaire suivie par :
Maud ALLAMTAOUI
Tél : 04 77 81 41 29
Mél : ia42relais@ac-lyon.fr
11, rue des Docteurs Charcot
42023 Saint-Etienne cedex

Annexe 5

Dispositif R.E.L.A.I.S.

Calendrier 2022-2023 des commissions départementales

La commission départementale se réunit sous l'autorité de l'IA-DASEN ou de son représentant (IA-DAASEN ou IEN-IO).

Elle étudie les demandes d'admission transmises par les chefs d'établissement, répond favorablement ou non à la demande et valide le type d'accompagnement mis en place, atelier ou classe R.E.L.A.I.S.

Pour chacun des élèves retenus, la commission émet une préconisation sur les objectifs, la durée de l'accompagnement ainsi que la date du bilan intermédiaire.

La session peut démarrer dès le lendemain de la commission.

Réunion de rentrée mercredi 21 septembre 2022 à 8 heures 30

Dates des commissions (démarriage à 8 heures 30)	Date de réception des dossiers complets à : ia42relais@ac-lyon.fr *
Jeudi 13 octobre 2022	Vendredi 30 septembre 2022
Jeudi 1 décembre 2022	Vendredi 18 novembre 2022
Jeudi 26 janvier 2023 (visioconférence)	Vendredi 13 janvier 2023
Jeudi 23 mars 2023	Vendredi 10 mars 2023
Jeudi 11 mai 2023	Vendredi 28 avril 2023

(*) Les avis sociaux, des psychologues de l'éducation nationale, le cas échéant des éléments médicaux sont transmis en suivant le même calendrier aux personnes référencées en annexe 4.